

16.02.2024 - 11:25 Uhr

## Hôtellerie-restauration: relever les défis dans le cadre du partenariat social

Zurich/Lucerne (ots) -

**Le Conseil de la Fédération nationale de l'hôtellerie-restauration GastroSuisse et une délégation de l'organisation professionnelle Hotel & Gastro Union HGU se sont réunis pour aborder les défis communs auxquels ils sont confrontés. Pour les deux parties, il était clair que des efforts conjoints devaient être fournis pour rendre les conditions de travail et d'emploi aussi attrayantes que possible, pour améliorer les conditions de travail des apprentis et pour promouvoir la relève professionnelle.**

Les échanges entre Hotel & Gastro Union et GastroSuisse ont été particulièrement constructifs. Les discussions ont notamment porté sur la conciliation du travail et des loisirs, la promotion de nouveaux modèles de temps de travail, la mise à profit des opportunités de recrutement, les salaires, ainsi que la poursuite de l'offensive en matière de formation initiale et continue. Tout cela dans le but de créer ensemble de meilleures conditions de travail et d'emploi. "Hotel & Gastro Union et GastroSuisse veulent façonner l'avenir de l'hôtellerie-restauration en étroite collaboration et en partenariat, dans l'intérêt tant des employeurs que des employés. Ensemble, nous pouvons obtenir de nombreux résultats" ont conclu Esther Lüscher, présidente de HGU et Casimir Platzer, président de GastroSuisse, à l'issue de la rencontre à Zurich. Les deux parties ont souligné que le plan en cinq points pour contrer la pénurie de personnel de GastroSuisse et les revendications du manifeste de HGU "Ensemble contre la pénurie de personnel" présentent de nombreuses similitudes, telles que la formation ciblée des entrepreneurs de la restauration et des collaborateurs, la poursuite du programme de subventions de la formation initiale et continue, la promotion de la relève professionnelle et l'amélioration des conditions d'emploi. La suspension des négociations relatives à la CCNT de GastroSuisse, critiquée par HGU, a également été évoquée. À cet égard, les deux parties voient la possibilité de faire progresser la branche en dehors du cadre de la CCNT.

### **Promouvoir ensemble la relève professionnelle**

Comme dans la plupart des secteurs, la question de la relève est un défi permanent. Les deux organisations s'engagent à tout entreprendre pour motiver les jeunes talents à se lancer dans la gastronomie et l'hôtellerie qui offrent des emplois aussi variés qu'intéressants. La convention pour les apprentis de l'hôtellerie-restauration entre les différents partenaires sera remaniée et actualisée. Les conditions d'emploi doivent être aussi attrayantes que possible pour la relève professionnelle et les nombreuses possibilités de formation continue et les perspectives de carrière dans la branche doivent être encore mieux communiquées. "Les apprentis représentent pour nous une priorité. Nous sommes en concurrence avec d'autres corps de métiers et devons mettre en avant les nombreux aspects positifs de la branche", relève Casimir Platzer. Il ajoute que des solutions seront recherchées pour soulager financièrement les entreprises et les apprentis, par exemple en prenant en charge les coûts des cours interentreprises auxquels les apprentis doivent participer et en proposant du matériel de formation à prix fortement réduit.

Il a également été convenu de mener une enquête commune sur les salaires de la branche, afin de déterminer les niveaux de rémunération réels du marché.

Hotel & Gastro Union et GastroSuisse sont unanimes: ce premier échange marque le début d'un processus commun. Les deux parties ont convenu de poursuivre dans les mois à venir les discussions sur la conciliation de la vie professionnelle et des loisirs, sur l'estime et la direction du personnel ainsi que sur les salaires dans le cadre des négociations sur les salaires minimaux. Des solutions devraient être élaborées au sein de groupes de travail.

Contact:

GastroSuisse, Casimir Platzer, Président, 079 675 42 20, [casimir.platzer@gastrosuisse.ch](mailto:casimir.platzer@gastrosuisse.ch)

Hotel & Gastro Union, Roger Lang, Responsable Juridique, Politique sociale et Campagne, Tel. 041 418 23 38, [roger.lang@hotelgastrounion.ch](mailto:roger.lang@hotelgastrounion.ch)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100007695/100916139> abgerufen werden.